

Activité du Registre France Greffe de Moelle

Résumé de l'activité

Donneurs et unités de sang placentaire non apparentés :

Au 31 décembre 2013 , on comptait :	
221 460	donneurs volontaires inscrits sur le registre national France Greffe de Moelle
22, 6 millions	de donneurs volontaires inscrits sur l'ensemble des registres internationaux
31 230	unités de sang placentaire dans le réseau français de sang placentaire
601 000	unités de sang placentaire dans l'ensemble des banques internationales

Au cours de l'année 2013, **20 352** nouveaux donneurs ont été inscrits sur le fichier de donneurs de moelle osseuse du Registre France Greffe de Moelle.

Au 31 décembre 2013, parmi les **221 460** donneurs inscrits, **208 594** étaient typés pour HLA-ABDR générique (94,2% de l'ensemble du fichier).

Le Registre FGM s'est accru, en nombre absolu, de 14 948 nouveaux donneurs, si l'on tient compte des donneurs retirés du fichier en 2013, toutes raisons confondues.

Patients :

Au 31 décembre 2013 on comptait :

- 3 226** patients inscrits en France (patients nationaux) dont 1 870 inscrits en 2013
- 20 035** patients inscrits en France par des registres internationaux (patients internationaux)
- 897*** patients nationaux greffés avec des donneurs non apparentés
 - dont : **133** avec des donneurs nationaux
 - 764** avec des donneurs internationaux
- 199*** patients nationaux ayant bénéficié d'un greffon de sang placentaire national ou international, constitué d'une seule ou de 2 unités de sang placentaire
- 207** patients internationaux ayant bénéficié d'un greffon de CSH national (90 donneurs et 117 USP)

* Voir chapitre « note méthodologique »

Figure RFGM 1. Evolution du fichier national de donneurs de CSH de 1986 à 2013

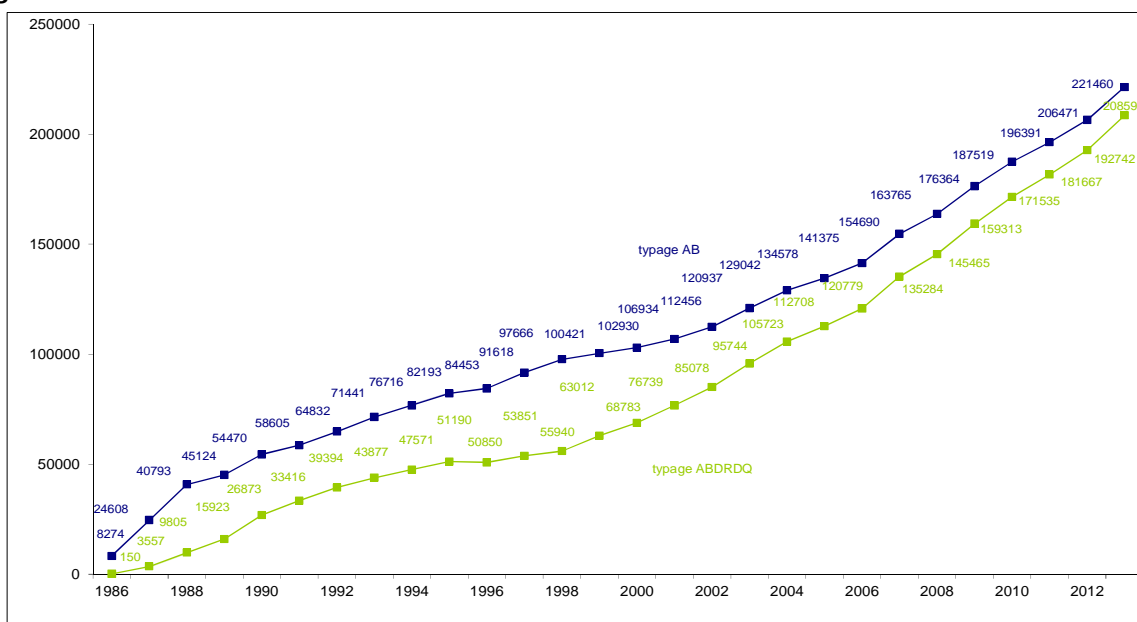


Figure RFGM 2. Evolution du Réseau Français de Sang Placentaire de 1999 à 2013

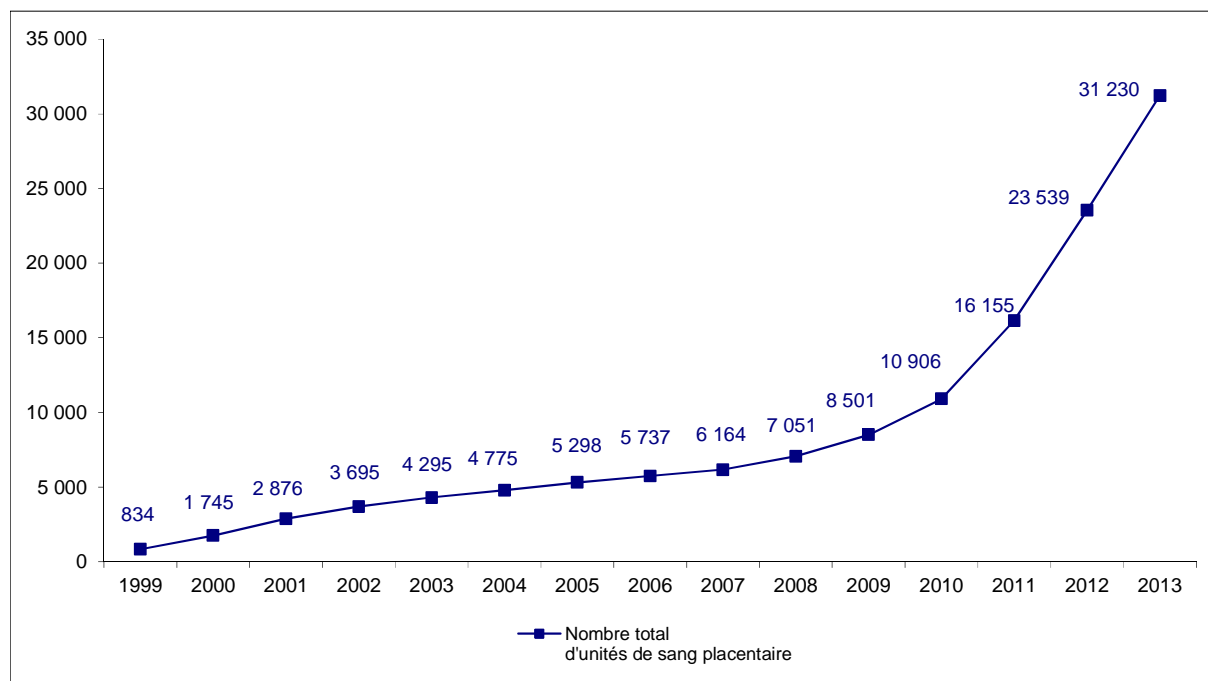


Figure RFGM 3. Activité de recherche de donneur ou de greffon pour les patients nationaux et internationaux : nombre d'inscriptions de nouveaux patients par année de 2000 à 2013

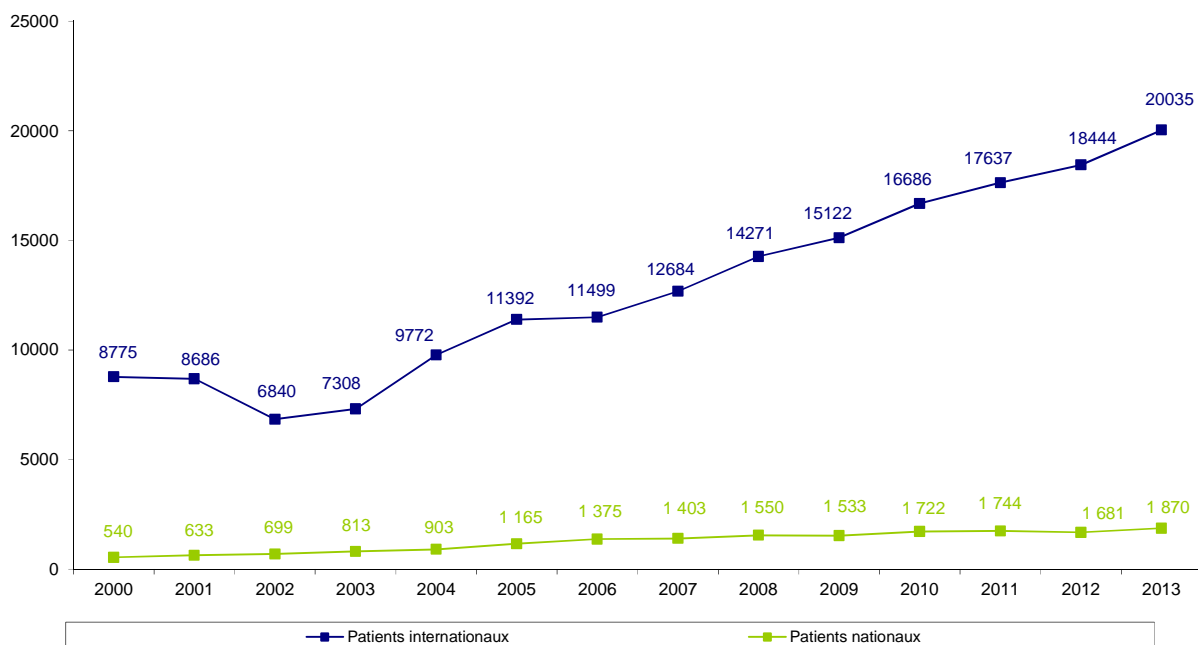


Tableau RFGM 1. Activité de prélèvement/cession : répartition des greffons nationaux/internationaux (pour les patients nationaux) *

NOMBRE DE GREFFONS ISSUS DE DONNEURS	2009 N = 654		2010 N = 737		2011 N = 809		2012 N = 820		2013 N = 897	
Greffons nationaux	146	22%	141	19%	166	21%	152	19%	133	15%
Moelle	47	32%	50	35%	57	34%	55	36%	38	29%
CSP	99	68%	91	65%	109	66%	97	64%	95	71%
Greffons internationaux	508	78%	596	81%	643	79%	668	81%	764	85%
Moelle	140	28%	170	29%	180	28%	208	31%	172	23%
CSP	368	72%	426	71%	463	72%	460	69%	592	77%

NOMBRE DE GREFFONS DE SANG PLACENTAIRE	2009 N= 254		2010 N = 223		2011 N = 225		2012 N = 199		2013 N = 199	
GREFFONS D'USP SIMPLE	116	46%	90	40%	98	44%	86	43%	80	40%
Greffon national	39	34%	17	19%	36	37%	39	45%	29	36%
Greffon international	77	66%	73	81%	62	63%	47	55%	51	64%
GREFFONS D'USP DOUBLES	138	54%	133	60%	127	56%	113	57%	119	60%
Greffon national / national	21	15%	20	15%	16	13%	24	21%	29	24%
Greffon national / international	37	27%	29	22%	38	30%	35	31%	46	39%
Greffon international / international	80	58%	84	63%	73	57%	54	48%	44	37%

* Voir chapitre « Note méthodologique »

Niveau de résolution HLA des donneurs de CSH non apparentés inscrits

Dans l'ensemble des régions, près d'un nouveau donneur sur deux apporte un nouveau phénotype HLA-ABDR, sauf dans les DOM où ce ratio est beaucoup plus élevé.

Ceci témoigne de la diversité génétique et donc du polymorphisme HLA de la population française mais également de la possibilité de recruter les nouveaux donneurs sur l'ensemble du territoire national

(cf. tableau RFGM 2)

Figure RFGM 4. Analyse du niveau de typage HLA des donneurs inscrits par âge au 31.12.2013

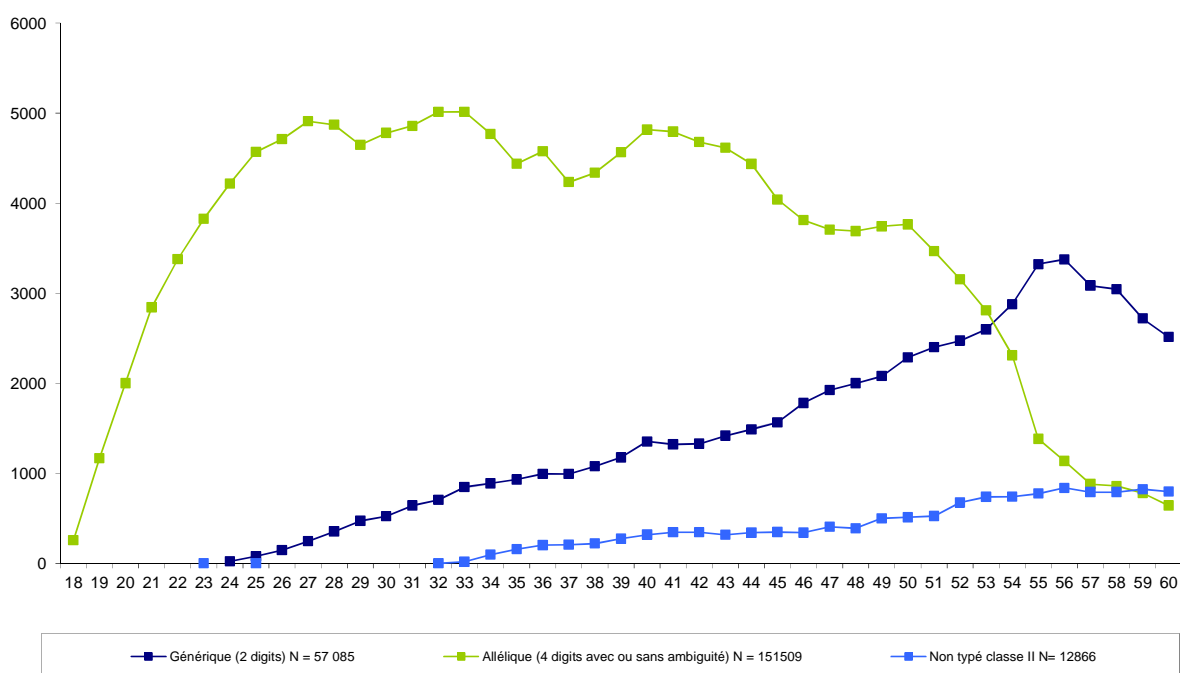


Tableau RFGM 2. Apport en nouveaux phénotypes HLA-ABDR des nouveaux donneurs inscrits en 2013 par région

REGIONS	Phénotypes uniques fin 2013	Donneurs typés HLA-ABDR fin 2013	Phénotypes uniques / inscrits
Alsace	2 623	5 832	45,0%
Aquitaine	5 118	10 162	50,4%
Auvergne	3 010	6 416	46,9%
Basse-Normandie	2 618	6 105	42,9%
Bourgogne	2 533	4 747	53,4%
Bretagne	7 734	19 347	40,0%
Centre	3 348	6 486	51,6%
Champagne-Ardenne	1 327	2 573	51,6%
Franche-Comté	2 111	4 153	50,8%
Haute-Normandie	1 829	3 503	52,2%
Ile-de-France / Picardie	12 592	23 963	52,5%
La Martinique	656	919	71,4%
La Réunion	1 721	2 603	66,1%
Languedoc-Roussillon	4 228	8 670	48,8%
Limousin	1 720	3 297	52,2%
Lorraine	3 671	7 438	49,4%
Midi-Pyrénées	4 394	7 985	55,0%
Nord-Pas-de-Calais / Picardie	3 924	8 199	47,9%
Pays de la Loire	7 162	15 204	47,1%
Poitou-Charentes	3 701	6 968	53,1%
Provence-Alpes-CA	7 849	15 400	51,0%
Rhône-Alpes	19 783	38 624	51,2%
Total	103 652	208 594	49,7%

Inscription des patients nationaux

1 870 patients ont eu un dossier de recherche initié en 2013. Parmi ces patients, on compte 1 749 nouveaux patients (première inscription) et 121 patients qui, eux, ont eu une recherche réactivée en 2013 (dossier clôturé sur le Registre FGM avant 2013 et réinscription en 2013).

Sur les 1 870 inscriptions enregistrées en 2013 par le Registre FGM, 813 soit 43,5% concernaient des patients âgés de plus de 55 ans. Ce nombre est en augmentation constante depuis 5 ans. L'accès à la greffe de CSH est en effet facilité pour ces patients, du fait de protocoles de préparation à la greffe d'intensité atténuée et de l'utilisation des cellules souches périphériques, comme source privilégiée de greffon.

Le nombre d'inscriptions de patients nationaux au cours de l'année 2013 a diminué de 10%.

Pour tous ces patients, la recherche de donneurs potentiels (donneurs volontaires ou unités de sang placentaire non apparentés) s'est :

- soit limitée, dans une première étape, à l'inscription sur le Registre France Greffe de Moelle quand le nombre de donneurs volontaires potentiels nationaux était important (≥ 10) ou qu'il existait une/des unité(s) de sang placentaire dont le nombre total de cellules nucléées était compatible avec le poids du patient
- soit d'emblée étendue à l'ensemble des registres internationaux, permettant ainsi l'accès aux 22,6 millions de donneurs potentiels, quand le patient était porteur d'un allèle rare ou qu'il existait un déséquilibre de liaison inhabituel DR-DQ ou B-C, par exemple.

Une recherche active de donneurs potentiels se traduit au minimum, par une demande d'examen complémentaires : demande de typage HLA complémentaire ou demande d'échantillons sanguins.

Au total, au 31 décembre 2013, 3 453 patients étaient inscrits sur le Registre FGM.

1 111 d'entre eux avaient une recherche temporairement suspendue.

Le nombre de demandes de typages HLA classe II est en diminution constante du fait de la stratégie de typage élaborée par l'Agence de la biomédecine en 2008, visant non seulement à typer à un niveau de résolution allélique classe I et II tous les nouveaux donneurs mais aussi à typer rétrospectivement en C DRB1 les donneurs déjà inscrits, afin d'identifier plus rapidement les donneurs compatibles (*cf. Figure RFGM 5*)

Figure RFGM 5. Répartition des patients inscrits selon leur diagnostic et leur âge 2010-2013

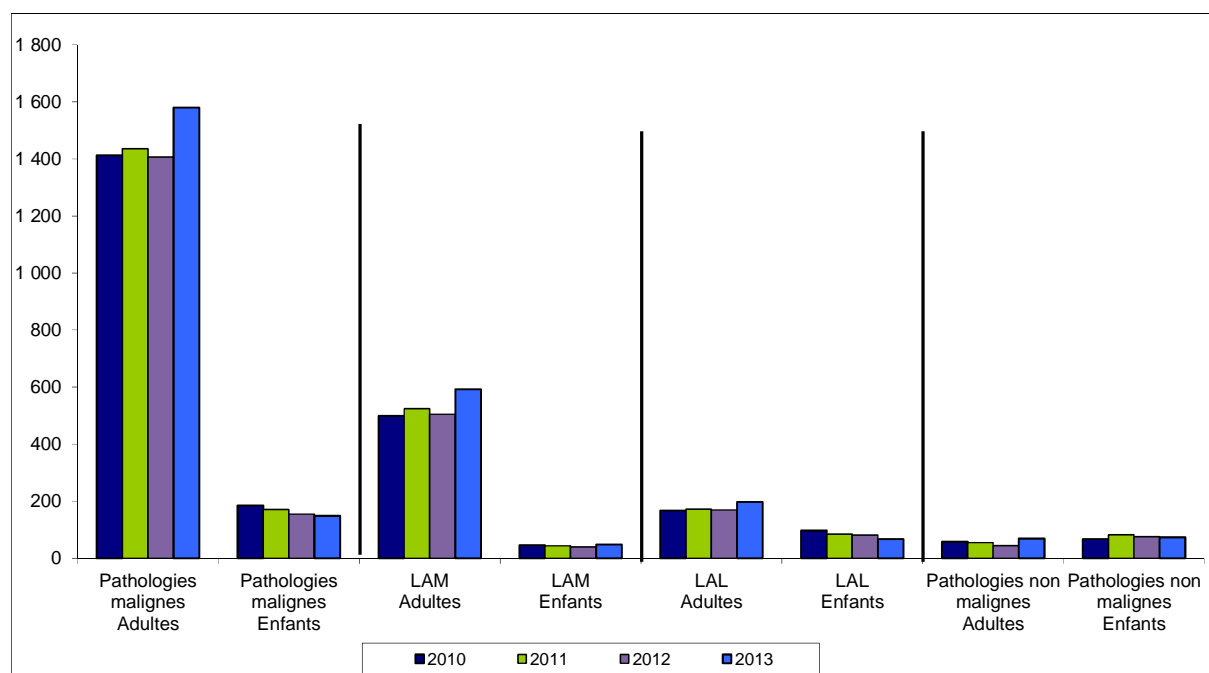


Tableau RFGM 3. Répartition des patients inscrits selon le centre receveur

CENTRES RECEVEURS / GREFFEURS	Total patients inscrits en 2010	Total patients inscrits en 2011	Total Patients inscrits en 2012	2013				
				Total Patients inscrits en 2013	Nvx patients inscrits en 2013	Patients inscrits au 31/12/13	Patients en CIT au 31/12/12	
Amiens			12	32	27	27		
Angers	36	60	52	43	37	110	21	
Besançon	Adultes	67	49	46	45	40	81	56
	Pédiatrie	5	4	2	1	1	17	15
Bordeaux	136	90	90	122	116	149	89	
Brest	34	19	25	31	30	16	1	
Caen	30	28	31	51	48	61		
Clermont-Ferrand	Adultes	2		1			1	
	Pédiatrie	41	59	49	57	53	68	2
Grenoble	43	61	55	51	50	85	33	
IDF Clamart	17	14	21	27	27	9		
IDF Créteil	H. Mondor	38	38	36	38	36	85	64
	Saint-Antoine (jusqu'en juin 2010)	5						
IDF Paris Saint-Antoine (depuis juin 2010)	13	30	30	37	32	34	12	
IDF Paris Hotel-Dieu (jusqu'en juin 2010)	5							
IDF Paris La Pitié	41	62	50	52	52	229	3	
IDF Paris Necker	Adultes	36	32	37	60	58	148	30
	Pédiatrie	18	29	29	33	29	93	24
IDF Paris R. Debré	63	52	56	50	45	121	79	
IDF Paris Saint-Louis	St Louis	109	114	74	192	186	380	27
	Institut Gustave Roussy	51	48	46			130	48
Lille	C Huriez (adultes)	97	107	75	87	80	149	50
	J de Flandres (pédiatrie)	12	14	12	9	9	7	2
Limoges	26	21	29	40	38	34	10	
Lyon	E. Herriot (adultes)	85	76	90	81	77	136	30
	IHOP (pédiatrie)	15	26	17	18	16	13	1
Marseille	Institut P. Calmettes (adultes)	108	132	96	88	78	53	13
	La Timone (pédiatrie)	25	23	29	29	28	58	
Montpellier	A. de Villeneuve (pédiatrie)	12	6	7	6	6	44	39
	St Eloi (adultes)	72	68	85	94	90	171	119
Nancy	56	61	46	52	50	82	52	
Nantes	107	107	92	103	87	175	40	
Nice	28	31	53	47	44	41	13	
Poitiers	36	37	32	38	34	29	3	
Rennes	64	62	67	54	49	159	45	
Rouen	C. Nicolle	8	8	8	6	6	5	
	H. Becquerel	47	32	34	31	30	56	
Saint-Etienne	30	34	32	41	40	52		
Strasbourg	Adultes	41	50	54	36	34	125	80
	Pédiatrie	12	6	10	10	10	20	16
Toulouse	51	54	71	78	76	200	94	
TOTAL	1 722	1 744	1 681	1 870	1 749	3 453	1 111	

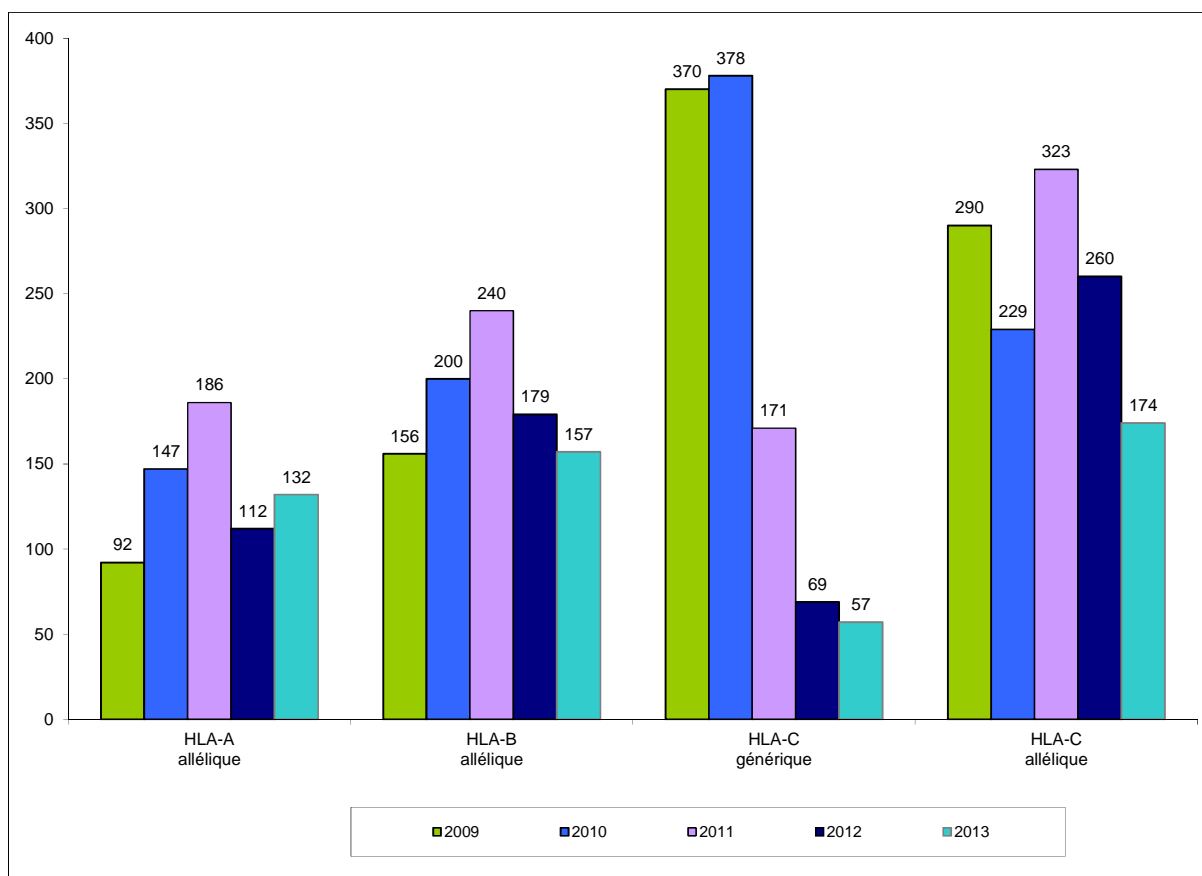
Recherches

Après avoir noté un nombre croissant de demandes de typage HLA-C générique jusqu'en 2007, témoignant de l'importance accordée à ces antigènes dans l'identification et la présélection d'un donneur compatible, on observe une baisse de ces demandes du fait de la stratégie de typage mise en place depuis le 1er janvier 2008 (cf. Figure RFGM 6).

De la même manière, on note une diminution du nombre de demandes de typage HLA-A, HLA-B et HLA-C allélique du fait de l'augmentation du nombre de donneurs typés à un niveau de résolution ABCDRB1 intermédiaire (codes NMDP) dès leur inscription ou rétrospectivement.

La stratégie de typage, mise en place pour tous les nouveaux donneurs inscrits depuis 2008 ainsi que pour tous les donneurs déjà inscrits (typages rétrospectifs CDRB1 allélique) vise à faciliter l'identification et la sélection de donneurs volontaires compatibles à un niveau allélique pour 9, et si possible, 10 des 10 antigènes majeurs d'histocompatibilité (HLA-A, B, C, DRB1, DQB1).

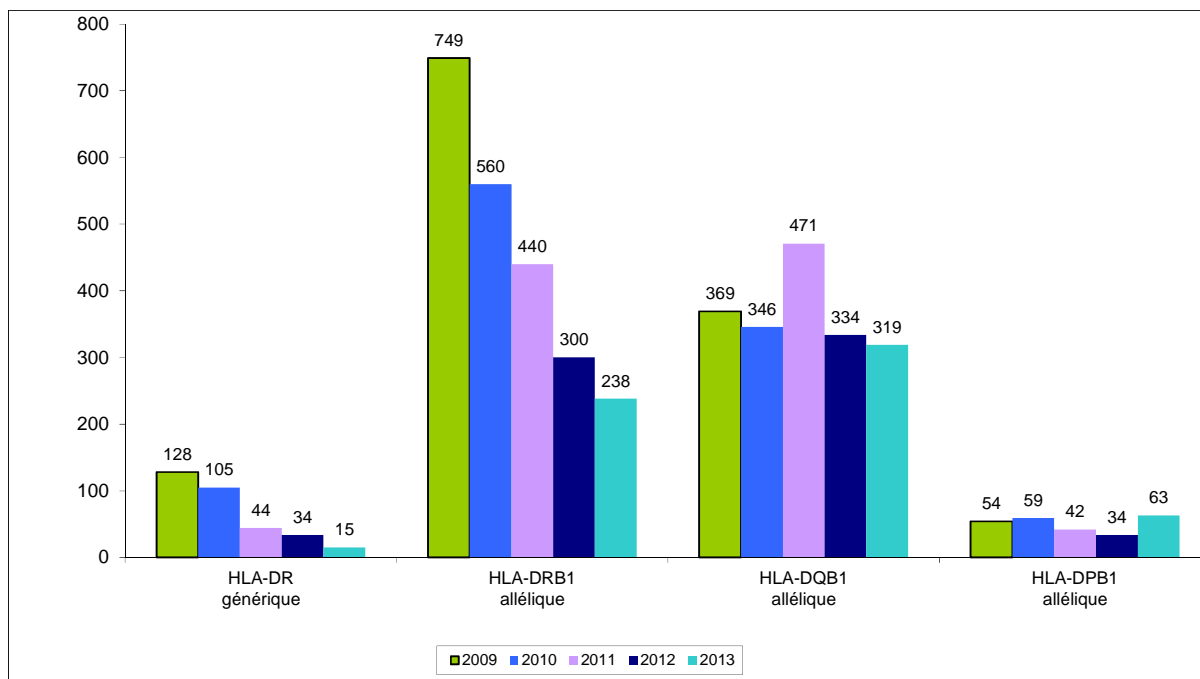
**Figure RFGM 6. Demandes de typage HLA classe I pour les patients nationaux.
Etude comparative 2009-2013**



Le nombre de demandes de typage HLA-DRB1 générique décroît d'année en année car le pourcentage de donneurs volontaires nationaux typés pour les molécules HLA de classe I et de classe II au minimum à un niveau générique, atteint en effet désormais 94,2% (cf Figure RFGM 7).

Le nombre de demandes de typage HLA-DRB1 et DQB1 allélique n'a également cessé de diminuer depuis 2009.

**Figure RFGM 7. Demandes de typage HLA classe II pour les patients nationaux.
Etude comparative 2009-2013**



Prélèvement de CSH

Les sources de CSH privilégiées pour les enfants restent la moelle osseuse et le sang placentaire, alors que pour les patients adultes, et en particulier ceux âgés de plus de 55 ans, il s'agit des cellules souches périphériques.

Tableau RFGM 4. Répartition des sources de cellules souches hématopoïétiques selon l'âge des patients nationaux *

Greffons	Patients <18 ans		Patients de 18 ans à 55 ans		Patients de 55 ans à 65 ans		Patients >55 ans		TOTAL PATIENTS
Moelle	73		104		30		3		897
1 ^{er} don	65		103		29		3		
2 nd don	1		1						
2 ^{nde} greffe	5				1				
3 ^{eme} greffe	1								
3 ^{eme} don	1								
CSP	20		339		267		61		
1 ^{er} don	19		319		263		60		
2 nd don			5		1		1		
2 ^{nde} greffe	1		15		3				
USP	70		88		36		5		199
1 ^{ere} greffe	63		86		36		5		
2 ^{nde} greffe	6		2						
3 ^{eme} greffe	1								
TOTAL	163	14,9%	531	48,4%	333	30,4%	69	6,3%	1096

* Voir chapitre « note méthodologique »

Parmi les 1 870 patients inscrits en 2013, 37,5 % ont bénéficié d'un greffon non apparenté dans leur année d'inscription. Au total, 702 patients ont bénéficié d'un greffon non apparenté (cf Tableau RFGM 5).

Tableau RFGM 5. Répartition des greffons de cellules souches médullaires et périphériques et des cessions d'USP en 2013 selon l'année d'inscription des patients nationaux

PATIENTS									
Année d'insc.	Patients inscrits	AYANT BENEFICIE D'UN GREFFON NON APPARENTE							Total
		au cours de l'année	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5		
2004	903	169 18,7%	170 18,8%	20 2,2%	11 1,2%	5 0,6%	5 0,6%	380 42,1%	
2005	1 165	316 27,1%	217 18,6%	21 1,8%	12 1,0%	4 0,3%	2 0,2%	572 49,1%	
2006	1 320	389 29,5%	265 20,1%	20 1,5%	12 0,9%	8 0,6%	2 0,2%	696 52,7%	
2007	1 403	479 34,1%	305 21,7%	39 2,8%	7 0,5%	4 0,3%	4 0,3%	838 59,7%	
2008	1 550	509 32,8%	315 20,3%	38 2,5%	23 1,5%	2 0,1%	5 0,3%	892 57,5%	
2009	1 533	526 34,3%	304 19,8%	22 1,4%	10 0,7%	6 0,4%		868 56,6%	
2010	1 624	595 36,6%	358 22,0%	37 2,3%	14 0,9%			1004 61,8%	
2011	1 744	618 35,4%	365 20,9%	22 1,3%				983 56,4%	
2012	1 681	595 35,4%	338 20,1%					933 55,5%	
2013	1 870	702 37,5%						702 37,5%	

77% des patients greffés en 2013 ont été inscrits depuis moins de 6 mois (cf Figure RFGM 8).

Figure RFGM 8. Délai entre l'inscription et le prélèvement des patients nationaux ayant bénéficié d'un greffon de CSH issu de donneur en 2013 (N=897)

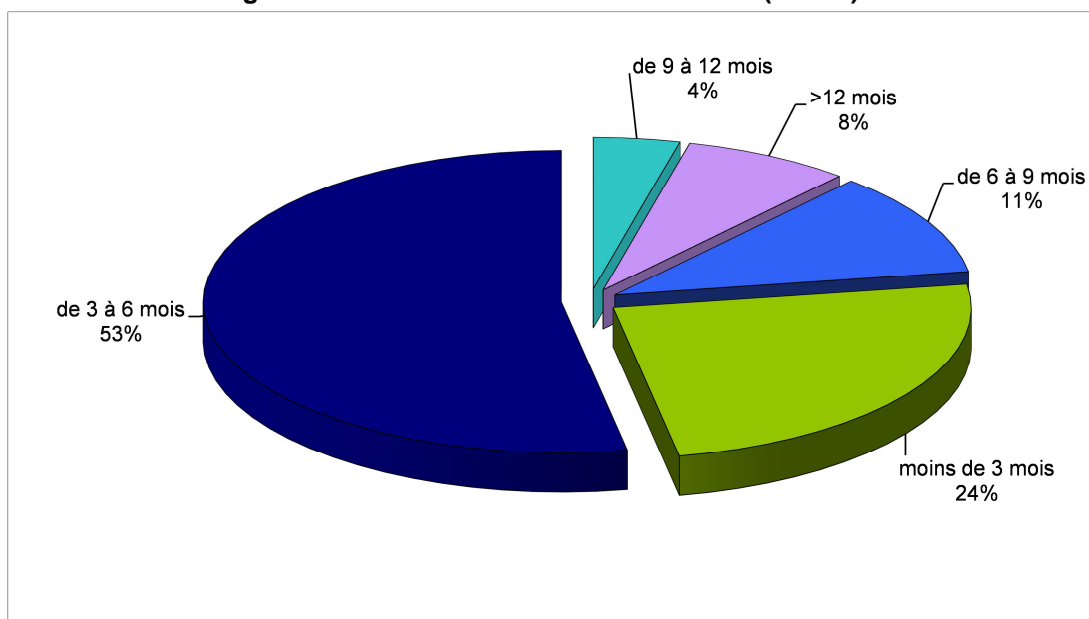


Tableau RFGM 6. Délai médian entre la date d'inscription du patient, le recrutement du donneur (moelle ou CSP) et la greffe

	2012			2013		
	entre l'inscription et le recrutement	entre le recrutement et la greffe	entre l'inscription et la greffe	entre l'inscription et le recrutement	entre le recrutement et la greffe	entre l'inscription et la greffe
Aplases	77 jours	44 jours	124 jours	91 jours	44 jours	148 jours
LAL	70 jours	42 jours	118 jours	70 jours	43 jours	119 jours
LAM	60 jours	42 jours	107 jours	61 jours	42 jours	106 jours
LH	87 jours	56 jours	154 jours	86 jours	48 jours	152 jours
LNH	82 jours	47 jours	128 jours	85 jours	41 jours	128 jours
MDS	100 jours	47 jours	146 jours	90 jours	43 jours	155 jours

LAL : Leucémie Aigüe Lymphoblastique
LAM : Leucémie Aigüe Myéloblastique
LH : Lymphome Hodgkinien

LNH : Lymphome Non Hodgkinien
MDS : Myélodysplasie

Tableau RFGM 7. Répartition des greffons selon la source de CSH pour les patients nationaux *

Greffons		2009		2010		2011		2012		2013	
MOELLE	1 ^{er} don	181	19,9%	209	21,8%	231	22,3%	253	24,8%	200	18,2%
	2 ^{ème} don	2	0,2%	4	0,4%	2	0,2%	5	0,5%	2	0,2%
	3 ^{ème} don									1	0,1%
	2 ^{nde} greffe	4	0,4%	7	0,7%	4	0,4%	5	0,5%	6	0,5%
	3 ^{ème} greffe									1	0,1%
CSP	1 ^{er} don	442	48,7%	499	52,0%	545	52,7%	531	52,1%	661	60,3%
	2 ^{ème} don	8	0,9%	9	0,9%	12	1,2%	13	1,3%	7	0,6%
	2 ^{nde} greffe	16	1,8%	9	0,9%	15	1,5%	13	1,3%	19	1,7%
USP	simples	107	11,8%	83	8,6%	89	8,6%	77	7,6%	73	6,7%
	simples 2 ^{nde} greffe	9	1,0%	7	0,7%	9	0,9%	9	0,9%	7	0,6%
	doubles	126	13,9%	124	12,9%	122	11,8%	102	10,0%	117	10,7%
	doubles 2 ^{nde} greffe	13	1,4%	9	0,9%	5	0,5%	11	1,1%	1	0,1%
	doubles 3 ^{ème} greffe									1	0,1%
TOTAL	908		960		1034		1019		1096		

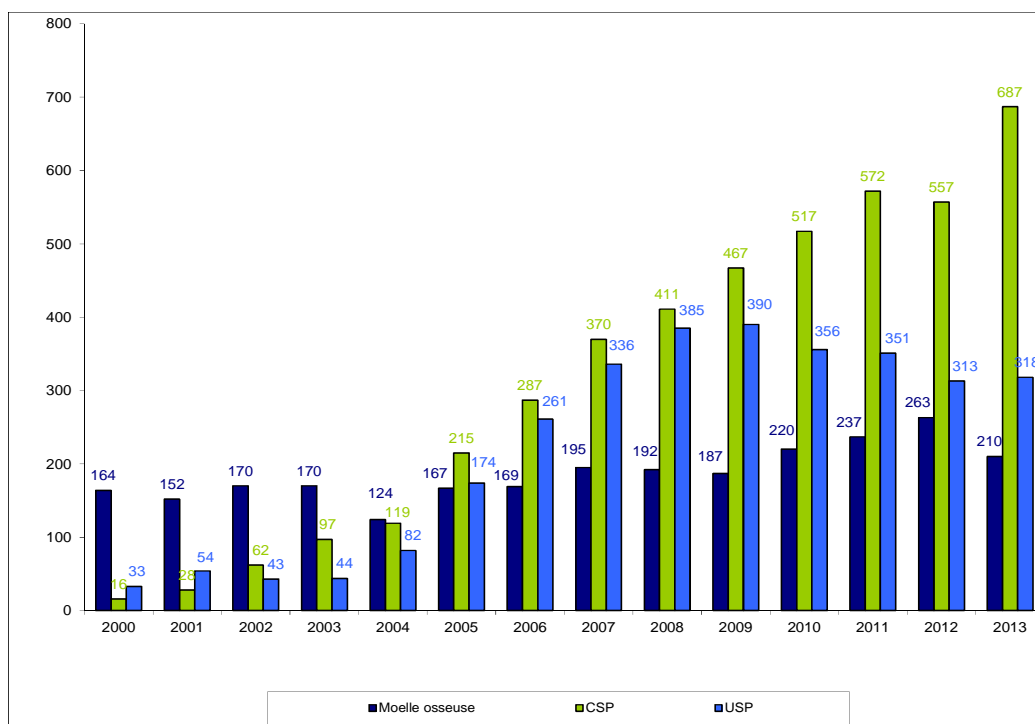
* Voir chapitre « note méthodologique »

Tableau RFGM 8. Evolution du nombre de donneurs nationaux non apparentés prélevés

NOMBRE DE GREFFONS (hors DLI)	2009 N = 231	2010 N = 218	2011 N = 274	2012 N = 255	2013 N = 223
PATIENTS NATIONAUX	155	154	186	167	146
Moelle osseuse	47	50	57	55	38
premier don	44	48	56	51	37
second don	2	1	0	3	0
seconde greffe	1	1	1	1	0
troisième don					1
CSP	99	91	109	97	95
premier don	95	88	101	92	94
second don	1	1	3	2	0
seconde greffe	3	2	5	3	1
Lymphocytes	9	13	20	15	13
PATIENTS INTERNATIONAUX	91	91	117	113	99
Moelle osseuse	38	29	39	28	34
premier don	37	29	36	26	32
second don	1	0	3	2	2
seconde greffe	0	0	0	0	0
CSP	47	48	69	75	56
premier don	47	48	64	75	54
second don	0	0	5	0	2
seconde greffe	0	0	0	0	0
Lymphocytes	6	14	9	10	9

Type de greffons de CSH prélevés

Figure RFGM 9. Répartition des prélèvements/cessions par année et par source de CSH de 2000 à 2013 pour les patients nationaux



Le nombre total de prélèvements/cessions réalisés en 2013 a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente : 1 215 en 2013 (dont 210 prélèvements de cellules souches d'origine médullaire, 687 d'origine périphérique et 318 cessions d'unités de sang placentaire) contre 1 133 en 2012 et 556 en 2005.

Cette augmentation est due à l'accroissement du nombre de prélèvements de CSH issus de donneurs de cellules souches d'origine périphérique. Le nombre de prélèvements de moelle osseuse a légèrement diminué en 2013.

Quant aux cessions d'unités de sang placentaire, après une forte progression depuis 2005, on a assisté à une diminution progressive puis à une stabilisation de celles-ci (cf Figure RFGM 9).

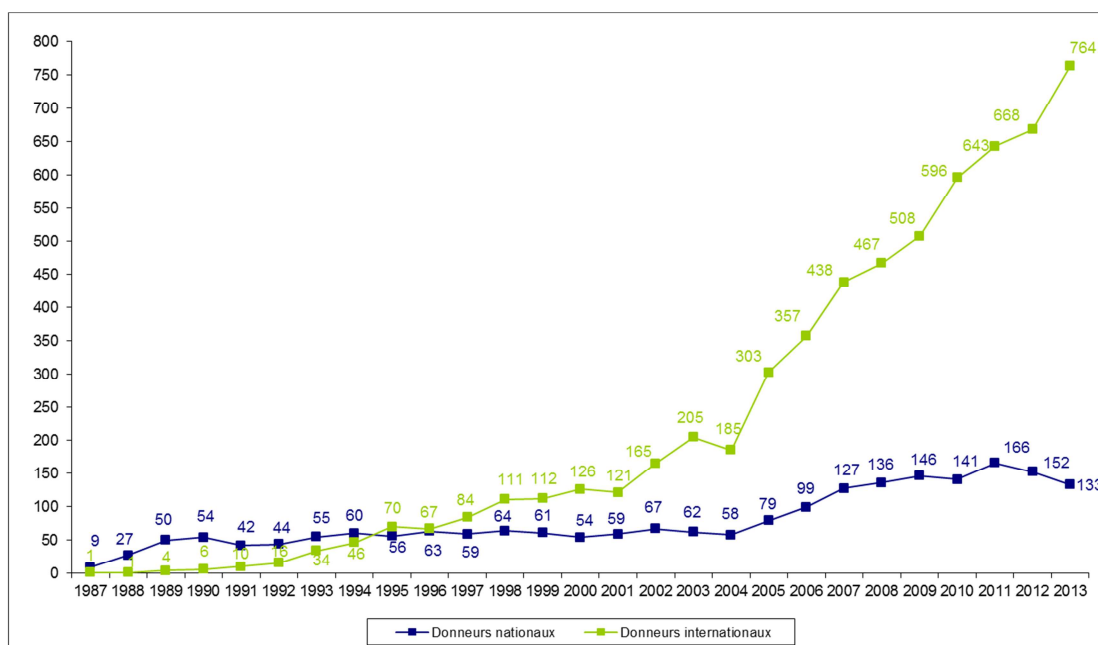
Il est à noter que cette figure dénombre le nombre de prélèvements de donneurs et cessions d'USP et non le nombre de patients greffés, un même patient pouvant bénéficier d'une ou de deux cessions d'USP. La répartition des allogreffes non apparentées réalisées en 2013 en fonction de la source des cellules est donnée par la figure CSH G12 et le tableau CSH G10 (chapitre « activité de greffe »).

119 patients ont bénéficié au cours de l'année 2013 de deux unités de sang placentaire combinées, contre 113 en 2012.

Origine des greffons de CSH

Le nombre de prélèvements de donneurs nationaux de CSH pour des patients nationaux a diminué par rapport à celui de 2012 (133 en 2013 contre 152 en 2012). Dans un même temps, le nombre de prélèvements à partir de donneurs internationaux a lui augmenté de 7,3% (plus de 22 millions de donneurs sont désormais répertoriés dans le monde entier).

Figure RFGM 10. Greffons nationaux ou internationaux de CSH pour les patients nationaux (USP et lymphocytes exclues) N= 897



Activité des banques du Réseau Français de Sang Placentaire

Le nombre d'unités de sang placentaire qualifiées et stockées dans les 11 banques du RFSP s'est accru de 45,6% en 2013.

Tableau RFGM 9. Activité d'inscription des banques du Réseau Français de Sang Placentaire de 1999 à 2013

		Nombre total d'unités	Besançon	Bordeaux	Créteil	Lille	Marseille	Montpellier	Nancy	Paris Saint-Louis Anciennes USP	Paris Saint-Louis Nouvelles USP	Poitiers	Rennes	Rhône-Alpes
1999	31 décembre 1999	834	533 (64%)	18 (2%)						283 (1,4%)				
2000	31 décembre 2000	1 745	1 027 (59%)	406 (23%)						312 (5,1%)				
2001	31 décembre 2001	2 876	1 512 (53%)	690 (24%)						674 (23%)				
2002	31 décembre 2002	3 695	1 816 (49%)	930 (25%)						949 (26%)				
2003	31 décembre 2003	4 295	2 112 (49%)	1 039 (24%)			6 (0,4%)			1 144 (27%)				
2004	31 décembre 2004	4 775	2 247 (46,9%)	1 189 (24,8%)			19 (0,4%)			1 339 (27,9%)				
2005	31 décembre 2005	5 298	2 416 (45,6%)	1 482 (28%)			19 (0,4%)			1 381 (26%)				
2006	31 décembre 2006	5 737	2 632 (45,9%)	1 770 (30,9%)			19 (0,3%)			1 316 (22,9%)				
2007	31 décembre 2007	6 164	3 009 (48,8%)	1 897 (30,8%)			17 (0,3%)			1 241 (20,1%)				
2008	31 décembre 2008	7 051	3 500 (49,6%)	2 180 (30,9%)			16 (0,2%)			1 177 (16,7%)	178 (2,5%)			
2009	30 décembre 2009	8 501	4 177 (49,1%)	2 575 (30,3%)			16 (0,2%)			1 118 (13,2%)	509 (6,0%)			106 (1,2%)
2010	31 décembre 2010	10 906	5026 (46,1%)	3092 (28,4%)	206 (1,9%)		13 (0,1%)	152 (1,4%)		1091 (10%)	888 (8,1%)			438 (4%)
2011	31 décembre 2011	16 155	6035 (37,3%)	3611 (22,3%)	821 (5,1%)		188 (1,2%)	825 (5,1%)		1061 (6,6%)	1490 (9,3%)	30 (0,2%)	375 (2,3%)	1719 (10,6%)
2012	30 décembre 2012	23 539	7093 (30,1%)	4355 (18,5%)	1496 (6,4%)	326 (1,4%)	408 (1,7%)	1867 (7,9%)		1044 (4,4%)	2176 (9,2%)	244 (1%)	846 (3,6%)	3684 (15,7%)
2013	30 décembre 2013	31 230	7984 (25,6%)	5223 (16,7%)	2526 (6,4%)	1 122 (3,6%)	669 (2,1%)	2499 (8%)	60 (0,2%)	1023 (3,3%)	2841 (9,1%)	709 (2,3%)	1300 (4,2%)	5274 (16,9%)

Tableau RFGM 10. Nombre d'USP cédées par rapport au nombre total d'unités stockées (patients nationaux ou internationaux)

		au 31 décembre 2009		au 31 décembre 2010		au 31 décembre 2011		au 31 décembre 2012		au 31 décembre 2013		Total cédées
BANQUES		USP stockées	USP cédées	USP stockées	USP cédées	USP stockées	USP cédées	USP stockées	USP cédées	USP stockées	USP cédées	1994-2012
Besançon		4 177	58 1,39%	5 026	50 0,99%	6 035	57 0,94%	7 093	54 0,76%	7 984	52 0,65%	693 8,7%
Bordeaux		2 575	54 2,10%	3 092	42 1,36%	3 611	40 1,11%	4 355	31 0,71%	5 223	41 0,78%	410 7,8%
Créteil				206	1 0,49%	821	7 0,85%	1 496	17 1,14%	2 526	21 0,83%	45 1,8%
Lille								326	1 0,31%	1 122	11 0,98%	12 1,1%
Marseille IPC		16	0 0%	13	2 15%	188	0 0%	408	3 1%	669	6 1%	14 2,1%
Montpellier				152	0 0%	825	5 1%	1 867	15 1%	2 499	14 1%	34 1,4%
Nancy										60	1 2%	1 1,7%
Paris Saint-Louis	Anciennes USP	1 118	58 5,19%	1 091	27 2,47%	1 061	21 1,98%	1 044	15 1,44%	1 023	13 1,27%	434 42,4%
	Nouvelles USP	509	4 1%	881	11 1%	1 489	18 1%	2 176	16 1%	2 841	27 1%	65 2,3%
Poitiers						30	0 0%	244	0 0%	709	2 0%	2 0,3%
Rennes						375	4 1%	846	13 2%	1 300	15 1%	32 2,5%
Rhône-Alpes		106	0 0%	438	4 1%	1 719	11 1%	3 684	41 1%	5 274	53 1%	105 2,0%
Total		8 501	174 2,05%	10 899	137 1,26%	16 154	163 1,01%	23 539	206 0,88%	31 230	256 0,82%	1 847

0,82% du total des USP stockées par les banques du RFSP a été cédé en 2013.

Cependant, depuis la création du RFSP en 1994, environ 5,9% du stock d'USP nationales a été cédé à des patients nationaux ou internationaux.

Note méthodologique

Greffons constitués en 2013 pour des patients nationaux et greffes non apparentées réalisées en 2013

Au total, 1096 greffons ont été constitués en 2013 pour des patients nationaux : 897 à partir de donneurs volontaires (210 de moelle et 687 de CSP) et 238 à partir d'USP (tableaux RFGM 1, RFGM 4, RFGM 7).

Ce nombre est à rapprocher des 1090 allogreffes non apparentées effectivement réalisées en 2013 et réparties en 210 greffes de moelle, 692 greffes de CSP et 188 greffes d'USP (tableau CSH G8 et GCSH G10, Figure CSH G6, chapitre « activité de greffe »).

La différence entre le nombre de greffons et le nombre de greffes est liée au fait que certains greffons ne sont finalement pas infusés en raison de l'état du patient, ou que certains greffons constitués en fin d'année sont infusés au début de l'année suivante (cas des greffons de sang placentaire), ou encore au fait que des fractions de greffons particulièrement riches en cellules, prélevés les années antérieures ont été congelées puis infusées aux patients (cf : différentiel entre le nombre de greffons de CSP constitués en 2013 et le nombre de greffes de CSP rapportées par les équipes).

Nombre de donneurs nationaux non apparentés prélevés

72 donneurs nationaux de moelle et 151 donneurs nationaux de CSP ont été prélevés en 2013 (Tableau RFGM 8) d'après la base de donnée du Registre France Greffe de Moelle (RFGM).

Par ailleurs, les centres de prélèvement (unités de cytophérèse pour les CSP et centres de greffe pour la moelle osseuse) déclarent annuellement leur activité à l'Agence de la biomédecine par l'intermédiaire de formulaires papier.

Concernant les prélèvements non apparentés, l'activité déclarée par chaque centre est comparée à celle figurant dans la base du RFGM. Les discordances font l'objet de demandes de clarification auprès des centres de prélèvement.

Malgré ce contrôle qualité, il peut persister de très légères différences avec les données du RFGM, liées à des erreurs de déclaration de quelques centres (Tableau CSH P4, Tableau CSH P7, Figure CSH P3).